

Alexandra VALETTA - ARDISSON

Députée des Alpes-Maritimes

Préfecture des Alpes-Maritimes
Monsieur Le Préfet
147 boulevard du Mercantour
CADAM
06286 NICE Cedex 3

N/Réf. : AVA / CL

Nice, le 31 juillet 2017

Monsieur Le Préfet,

J'ai été saisie par les élus et les habitants de la vallée de la Roya sur les difficultés de circulation dans ce secteur et plus précisément sur les arrêtés de limitation de tonnage pris récemment par les collectivités sur la route départementale RD 6204.

Particulièrement sensible à cette problématique et bien que n'ayant pas encore reçu les jugements du Tribunal Administratif de Nice qui devaient être rendus le 30 juillet dernier, je pense que, quelle que soit ces décisions, il est important et urgent de débloquer au plus vite la situation.

C'est la raison pour laquelle, je souhaite que nous nous rencontrions rapidement sur ce sujet afin de faire le point et de trouver ensemble la solution la mieux adaptée au regard de la législation en vigueur.

Pour votre parfaite information, dans la mesure où la RD 6204 est une route départementale, j'ai également interpellé le Président du département afin que nous puissions travailler ensemble et en toute transparence sur ce dossier.

Je vous remercie de prendre contact avec mon chef de cabinet, Madame Céline Leroyer que vous pouvez joindre au 06 72 28 72 06 afin de fixer une date de rendez-vous.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur Le Préfet, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Alexandra VALETTA - ARDISSON

